

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une session extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 novembre 2004 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
Martine Plante, conseillère  
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Guy Caron, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

### **Ordre du jour**

- 1° Ouverture de la session
- 2° Dossier Mélanie Thériault
- 3° Machinerie
- 4° Période de questions
- 5° Levée d'assemblée

371-2004

### **Ordre du jour**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

372-2004

### **Dossier Mélanie Thériault**

Proposé par: Martine Plante  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Mélanie Thériault, à l'effet de réduire ses heures de travail, soit de 35 heures à 7 heures par semaine pour une période de 12 mois et ce à compter du 30 novembre 2004. Une modification de tâches est apportée et pendant cette période Jean-Claude Molloy devient coordonnateur en loisirs et Mélanie Thériault, animatrice en loisirs (référence dossier employé numéro 1-4).

Adopté

**Machinerie / demande d'information supplémentaire**

**Période de questions**

373-2004

**Levée d'assemblée**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité qu'à 20h40 la session soit levée.

Adopté

---

Maire

---

Directeur général et secrétaire-trésorier